

vèrent qu'au bout de trois ans; ils dirent (au mari) : « Quoique vous l'ayez déjà épousée, le roi est la Majesté souveraine; vous ne devez pas tenir à votre femme et il faut que vous la donniez immédiatement au roi. » Cet homme était un upâsaka; il pensa à part lui que les hommes s'exposent au danger pour les richesses et pour les femmes, que d'ailleurs, s'il ne donnait pas sa femme, on pourrait bien l'en punir, et aussitôt il remit sa femme aux émissaires. Ceux-ci partirent, et, à leur retour, rendirent compte au roi de leur mission. Le roi vit cette femme; elle lui plut fort et il la nomma aussitôt reine.

(Un jour que la reine) avait reçu une belle fleur, elle fondit en larmes. Le roi lui ayant demandé pourquoi elle pleurait, elle dit : « O roi, si vous me pardonnez ma faute, je vous le dirai. » Le roi dit : « Parlez ». « Cette fleur, répondit la reine, a exactement le même parfum que mon premier époux, et c'est pourquoi je pleure. » Le roi, irrité, dit : « Vous êtes la mère du monde; comment pouvez-vous encore penser à ce misérable; vous n'êtes qu'une vieille femme qu'il faut punir ! Sur mon ordre, des émissaires seront chargés d'aller rechercher votre ancien mari pour savoir s'il a, ou non, une odeur parfumée; s'il n'a pas cette odeur, vous serez certainement punie. »

Les émissaires allèrent s'informer auprès de la famille (du mari). On leur répondit : « Quand ce sage eut perdu sa femme, il annonça aussitôt à son père et à sa mère qu'il allait se faire çramaņa ; il a obtenu la condition d'Arhat. » Les émissaires allèrent dans le royaume du Buddha et dirent (à cet homme) : « Le roi désire vous voir et subvenir à vos besoins, ô religieux. » Le religieux leur répondit : « Je n'ai aucune habileté; à quoi lui servira de me voir ? » Les émissaires lui dirent : « Le roi désire subvenir à vos besoins, ô religieux. » Le religieux suivit donc les émissaires qui partirent et vinrent faire leur rapport au roi.